

TOURISME ET COLLECTIVITES

Objectifs de la formation

- ✓ Définir le territoire et la destination touristique
- ✓ Connaître l'organisation touristique en France et son évolution
- ✓ Identifier les parties prenantes d'un office de tourisme
- ✓ Connaître le rôle des différents acteurs (élus et experts)
- ✓ Elaborer une stratégie touristique efficace

Public visé et prérequis

Elu de collectivité territoriale
Absence de prérequis
Tous publics

Moyens et méthodes pédagogiques

La formation sera interactive et pratique avec des études de cas
Le caractère confidentiel des données partagées sera préservé
Les supports seront remis au stagiaire

Contenu de la formation

TOURISME ET COLLECTIVITÉS

- Le territoire politique et la destination touristique
- L'organisation touristique en France et son évolution.
- Quel est le pouvoir et prérogatives d'une commune ou d'un EPCI en matière de tourisme ?
- L'office de tourisme : Définition, fonctions et évolution
- Les parties prenantes de l'office de tourisme : ses partenaires et prestataires touristiques autour d'une finalité économique
- Concept du management touristique territorial : Comment élaborer une stratégie touristique efficace ? Du diagnostic territorial au plan d'action.
- Le Regroupement d'offices de tourisme et la loi NOTRe
- Mieux travailler ensemble entre les élus et les experts des offices de tourisme – Répartition des rôles et missions, partage du leadership
- Mode d'emploi opérationnel de l'office de tourisme EPIC
- L'office de tourisme et la taxe de séjour
- Partage d'expériences

Évaluation/sanction de la formation

Evaluation à chaud des acquis de la formation
Evaluation de la satisfaction de la formation par les stagiaires
Attestation de fin de formation

Durée de la formation et modalités d'organisation

Durée : 1 jour soit 6 h

Date :

Horaires : de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

Lieu :

Groupe : 4 à 15 stagiaires